



Bretagne



Pays de la Loire

DUO DANCE

Centre de Danse



Organise, sous l'égide de la Fédération Française de Danse

Le Samedi 7 Décembre 2024



**Complexe sportif Jean-Gaillardon - Les Salines
44500 La Baule-Escoublac**

Horaires Prévisionnels

Ouverture des portes : 09 h 00 Début des compétitions : 10 h 00

(Cet horaire sera susceptible de changement en fonction des inscriptions, il sera impératif de consulter le timing définitif sur le site FFD à partir du 3 Décembre 2024, sur Facebook

et sur le site <https://www.duodance44.fr/>)

Compétitions de sélection aux championnats de France

Le Championnat Interrégional de Danse Sportive Bretagne / Pays de la Loire / Centre Val de Loire

Championnat Interrégional Latines et Standard (1 piste)

Juveniles 1	Latines et Standards	Juveniles 2	Latines et Standards
Juniors 1	Latines et Standards	Juniors 2	Latines et Standards
Youths	Latines et Standards	Adultes	Latines et Standards
Espoirs	Latines et Standards	Séniors 1	Latines et Standards
Séniors 2	Latines et Standards	Séniors 3	Latines et Standards
Séniors 4	Latines et Standards	Séniors 5	Standards
Solo Danse moins de 14 ans			Latines et Standards
Solo Danse moins de 19 ans			Latines et Standards
Solo Danse moins de 30 ans			Latines et Standards
Solo Danse 30 ans et plus			Latines et Standards

**COMPETITION
Agréée FFDanse
24-035**

**ATTENTION !
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard**

Organisation Technique :

Juges Nationaux

Chairman

Directeur de Compétition

Juges désignés

Christophe TARILLON

Thierry THUAULT

Par les comités

Organisateurs

Scrutateur

Jean-Yves ELLEOUE

Date limite d'inscription : **Vendredi 29 Novembre 2024**

Aucune Inscription ne sera prise en compte après cette date.

Inscription sur le site : <https://extranet.ffdanse.fr/>

(Aucune Inscription compromettant le déroulement ne pourra être acceptée après cette date)

PROTEGE-TALONS OBLIGATOIRES

(Sous contrôle du Chairman)

Droit de dossard et licence

Droit de dossard

Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte et Seniors s'inscrivant à toute compétition inscrite au calendrier fédéral (sauf épreuves du

Championnat de France). Ce droit de dossard s'élève au maximum à 10 € par couple et 5 € pour les Solo Danse et sera à régler directement à l'organisateur.

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, les compétiteurs devront présenter leur « passeport danse » ou leur licence de la saison en cours. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistement :

En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

RENSEIGNEMENTS OU DEMANDES D'INFORMATIONS

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information.

Musique : TENDANCES DJ Christine

Contacts le jour de la compétition : 07 49 29 80 98 / 06 78 94 71 16

Renseignements/Réservations :

Toutes les infos concernant l'accès à la salle, et les réservations vous seront communiquées sur le site du club :

<https://www.duodance44.fr/>

Les Présidents et Entraîneurs des Clubs inscrits aux compétitions bénéficieront du libre accès à la salle sur présentation de leur licence de la F.F.D. en cours de validité.

Prix des Places pour la journée

Gradins : 13€

Gradins Licenciés (sur présentation de la licence) : 10 €

Tables : 19 € (réservation recommandée)

Gratuit pour les moins de 10 ans

Réservation : <https://www.duodance44.fr/>

Restauration rapide et buvette sur place

Nous souhaitons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette compétition et vous prions d'agréer nos salutations sportives.

Marie DENIGOT

DUO DANCE

Thierry THUAULT

Directeur de Compétition